

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 mai 2018 à 20 h 30

1-Aménagement pourtour des étangs

Monsieur Renault informe le conseil que la gendarmerie lui a communiqué le calendrier des « migrations des gens du voyage » pour l'été. Bien que ne disposant pas de terrain aménagé et validé dans ce cadre, la commune est inscrite pour les accueillir fin juillet.

La commune n'étant pas astreinte à mettre à disposition un terrain de ce type, il demande l'autorisation de « travailler » le terrain des étangs en vue d'un aménagement d'agrément.

Le terrain serait labouré, en dehors des terrains de foot, et un tuyau serait posé afin d'amener l'eau du débit de fuite des étangs Paimparay vers le centre de terrain de façon à l'humidifier. Ceci permettrait de planter, ensuite, des arbres dont certains remarquables, afin de proposer des promenades arborées. Ces travaux de labour permettant de planter dès l'automne prochain.

2-Cantine scolaire, avenant marché gros œuvre.

Suite au dépôt de bilan de la SNET titulaire du gros œuvre, une nouvelle société a repris le fonds ainsi que les contrats en cours. La nouvelle entité s'est faite connaître pour se proposer de terminer les travaux dont la société initiale était titulaire. La reprise se ferait dans les mêmes conditions.

Monsieur Le Maire propose d'attribuer le marché gros œuvre lot n°1 de valider l'avenant de transfert et demande l'autorisation de signer toutes les pièces nécessaires

Le conseil après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour d'attribuer le marché, GROS ŒUVRE lot N°1, à la Société Normande Environnementale de Travaux

VALIDE l'avenant de transfert au nom de la Société Normande Environnementale de Travaux (SNET)

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces concernant ce transfert

3-Lotissement L'Orée du Bois, diagnostic archéologique

Le Maire informe le conseil municipal de la réception d'un arrêté préfectoral décidant d'établir un diagnostic archéologique sur le terrain à lotir. Ceci pourrait remettre en cause la réalisation du lotissement.

Afin de permettre la vente des terrains à bâtir sans qu'il y ait de familles sur le terrain pourront accueillir les maisons, il est proposé de localiser les familles sous le réseau routier, ce qui éviterait de déstabiliser le sol.

Monsieur Renault demande l'autorisation de signer la convention avec l'INRAP seul opérateur habilité à faire ces recherches.

En cas de refus de limiter les fouilles aux endroits autres que les parcelles de terrains à bâtir, il conviendrait de revoir la décision de réalisation du lotissement.

4-Aménagement pourtour multisports, devis pour jeux

Monsieur Renault rappelle que le conseil municipal avait décidé d'aménager l'espace jeux du terrain multisports.

Un devis a été demandé pour la fourniture et la pose d'agrès pour adultes ainsi que d'un panneau d'affichage et s'élève à 8534€ HT subventionné à hauteur de 2399€44. Un autre devis est présenté à hauteur de 5800€HT pour les jeux pour enfants. Le Maire demande de valider les deux devis et de l'autoriser à demander une subvention pour les jeux pour les enfants.

Le conseil municipal donne son accord.

5-Personnel, Reprise en mi-temps thérapeutique (Barbara DUJARDIN)

Barbara a repris son service la 14 mai. En prévision de remplacer la secrétaire qui part à la retraite le 1^{er} octobre 2018. Barbara est en fonction avec Chantal au secrétariat.

6-Salles des fêtes (encaissement chèques caution et frais accessoires)

Une délibération doit être prise afin de permettre d'encaisser les chèques de caution et de frais accessoires dans le cadre de la location de la salle des fêtes.

Afin de simplifier les procédures,

Le Conseil après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à encaisser les chèques de caution et autres si nécessaire, pour les raisons suivantes :

- Dégradations
- Salles non rendues propres
- Vaisselle cassée....

7-Clôture régies centre aéré et garderie

Trois régies n'ont pas fonctionné en 2017, le centre aéré, les avances et les menues dépenses (avances et la garderie).

Le Maire propose de clôturer 2 régies qui seront vraisemblablement plus utilisées :
-la garderie et le centre aéré.

Le conseil municipal donne son accord.

8-Décision modificative (budget logements sociaux)

L'affectation des résultats, soit 47 347€ a été inscrite restes à réaliser par erreur au lieu de l'être au 1068.

Le Maire demande de voter cette modification

Le conseil municipal donne son accord.

9-Questions diverses

Inauguration de la véloroute fin mai

La séance est levée à 22h00